Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260430-C_2026_04_30_38-DE

17 rue Raymonde Folgoas Guillou
CS 82035
29122 PONT L'ABBÉ CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Convoqué par lettre du 24 avril 2026, le conseil de communauté s'est réuni au siège à PONT-L'ABBÉ sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARÉ, président.

Le jeudi 30 avril 2026 à 18 h 00.

Sont présents :

M. Stéphane LE DOARÉ, président,

Mme Sonia BORDET, Mme Nathalie CARROT-TANNEAU, M. Éric JOUSSEAUME, M. Philippe KERAËL, M. David LE BERRE, M. Yannick LE MOIGNE, M. Christian LOUSSOUARN, Mme Nathalie PÉRON, M. Jean-Luc TANNEAU, **vice-président(e)s,**

Mme Valérie DRÉAU, **conseillère communautaire déléguée,**

M. Matthieu BEREHOUC, M. Yves CANÉVET, Mme Christine CORFMAT, M. Sylvain COSNARD, Mme Sophie COSSEC, M. Pierrick COTTO, M. Ronan CRÉDOU, M. Kévin CRENN, M. Stéphane DAOULAS, M. Gilles DELELIS, Mme Audrey DI MARINO, Mme Marie-Claire DUPONT, Mme Victoire FOLGOAS, M. Pascal FRANCHET, Mme Murielle GUIZIOU, M. Yann HIRIART, Mme Marie-Pierre LAGADIC, M. Anthony LE BEC, M. Didier LE BLEIS, M. Loïc LE FUR, Mme Catherine LE FUR DEVINCK, M. Daniel LE PRAT, M. Hervé LE TROADEC, Mme Laure LEFEUVRE, M. Jean-Daniel MAO, M. Gaétan MARBLÉ, M. Johny MEUR, M. Laurent MOTREFF, Mme Christel RIBEIRO, Mme Carole ROPERT, M. Jean SCEBALT, Mme Nelly STÉPHAN, Mme Audrey STRUILLOU, **conseiller(e)s communautaires.**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Brigitte LE GALL-LE BERRE à M. Christian LOUSSOUARN

Assistent également à la réunion :

Mmes BÉDART, ROPARS, COTTEN, LOC'H et MM. GAUTHIER, DUBOURG, PIMENTEL, LE BERRE, LANCRET, PEREZ, agents de la collectivité

Secrétaire de séance : M. Jean-Daniel MAO

Nombre de conseillers :

En exercice	45
Présents	44
Votants	45

Date de la convocation : 24 avril 2026
Date d'affichage : 24 avril 2026
Date d'expédition du rapport : 24 avril 2026

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260430-C_2026_04_30_38-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Conseil communautaire du 30 avril 2026	N° Acte : C-2026-04-30-38
Objet : Représentation de la CCPBS au comité syndical du SAGE OUESCO et à la commission locale de l'eau (CLE)	Classification : 5.3 – Désignation des représentants

OUESCO est un établissement public ayant pour objet la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau ainsi que la préservation et la gestion des milieux aquatiques.

Les missions du Sage :

- porter la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration et de la gestion des eaux SAGE ouest-Cornouaille, pour le compte de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE ;
- assurer la coordination, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE, quel que soit le maître d'ouvrage en lien avec la CLE.

L'AMF sollicitera prochainement l'EPCI pour définir la représentation au sein de la commission locale de l'eau (CLE). Pour répondre à la saisine de la préfecture via l'AMF, Il est proposé aux élus du conseil communautaire, de désigner, pour siéger à la CLE :

3 élus communautaires *(idéalement membres du comité syndical OUESCO)*

Considérant les statuts du syndicat actuellement en vigueur ;

Considérant qu'il convient, dans le cadre du renouvellement du conseil communautaire, de désigner les représentants de la CCPBS au comité syndical du SAGE OUESCO et à la commission locale de l'eau (CLE) ;

Vu l'article L.5721-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- désigne 8 élus communautaires en qualité de membres titulaires et 2 élus en qualité de membres suppléants afin de représenter la CCPBS au comité syndical du SAGE OUESCO :

Titulaires
Éric JOUSSEAUME
Sonia BORDET
Jean-Daniel MAO
Brigitte LE GALL-LE BERRE
David LE BERRE
Loïc LE FUR
Christian LOUSSOUARN
Yves CANÉVET
Suppléants
Didier LE BLEIS
Christel RIBEIRO

- désigne 3 élus communautaires, afin de siéger à la commission locale de l'eau (CLE) :

Éric JOUSSEAUME
Brigitte LE GALL-LE BERRE
Yves CANÉVET

Pour extrait conforme,

Le président
Stéphane LE DOARÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD